

TRANSPORT SCOLAIRE

MODE D'EMPLOI

Les élus de la COBAN ont souhaité profiter de la mise en place d'ALÉGO pour étoffer l'offre de transport scolaire. Ainsi à partir de septembre 2024, les enfants inscrits au transport scolaire auront également accès, toute l'année, à la totalité des lignes du nouveau réseau de transport du Nord Bassin.

Alégo, le nouveau réseau de transport en commun du Nord Bassin, proposera la création de nouvelles lignes de bus facilitant les déplacements entre et dans nos huit communes, mais surtout le maintien à l'identique des lignes scolaires actuelles. En effet, l'ensemble des lignes, des arrêts et des horaires scolaires existants aujourd'hui seront reconduits à l'identique pour l'année scolaire 2024-2025. Seule la numérotation des lignes scolaires sera modifiée afin de la rendre plus compréhensible et plus facile à retenir.

Quand inscrire votre enfant ?

Les inscriptions seront ouvertes à compter de la première semaine du mois d'août. L'exploitant du réseau Alégo, Transdev Nord Bassin Mobilités, vous enverra un e-mail pour vous informer en détail sur la procédure d'inscription. Ces nouvelles modalités visent non seulement à simplifier le processus d'inscription mais aussi à offrir une plus grande souplesse et de nouveaux services aux utilisateurs des lignes scolaires.

Où s'inscrire ?

Les inscriptions seront possibles (à partir du début du mois d'août) :

- ▶ à la Maison de la Mobilité située au 1, avenue du Vieux Bourg à Audenge à partir du début du mois d'août ;
- ▶ sur le site internet du réseau :

www.alego-mobilite.fr

LES AVANTAGES DE VOTRE NOUVELLE OFFRE :

En faisant évoluer l'abonnement scolaire en Pass Annuel Jeune moins de 28 ans, le réseau Alégo offrira à tous ses détenteurs un accès illimité à toutes les lignes urbaines et scolaires, tous les jours et toute l'année. Le réseau Alégo pourra donc être utilisé par votre enfant pour ses loisirs, ses activités extra-scolaires et pour se déplacer toute l'année plus facilement et en sécurité sur tout le Nord Bassin !

Voici les détails spécifiques concernant la commune de Marcheprime :

Ce qui change et ce qui ne change pas :

- Les enfants scolarisés à l'école de Croix d'Hins bénéficieront toujours (le matin et le soir) de bus pour rallier Le Bourg à Croix d'Hins et vice-versa.
- Les élèves habitant Croix d'hins et scolarisés au Bourg bénéficieront toujours (le matin) d'un bus pour rallier le Bourg.

Gratuité du service pour les enfants scolarisés à Croix d'Hins :

- L'équipe municipale de Marcheprime souhaite continuer à offrir la gratuité du transport scolaire pour les élèves scolarisés à Croix d'Hins. Cela signifie que chaque enfant pourra bénéficier d'un Pass Annuel Alego sans frais pour les familles.

Coût pour la commune :

- Le coût de ce Pass Annuel Alego sera pris en charge par la commune, à raison de 150 euros par enfant.
- Près de 150 enfants sont scolarisés à l'école de Croix d'Hins, ce qui représente une dépense totale de plus de 22 000 euros prise en charge par la commune.

Pour les enfants scolarisés aux écoles du Bourg :

- Les familles souhaitant bénéficier du transport Croix d'Hins-Le Bourg du matin devront souscrire un Pass Annuel Alego à leurs frais.